



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 27 JANVIER 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette réunion du CTSD a pour objet l'examen de la répartition des DGH des collèges du département. Nous n'évoquerons donc pas ici la question de la carte scolaire du premier degré mais ne pouvons toutefois pas occulter les circonstances qui ont conduit l'ensemble des organisations syndicales à boycotter le CTSD du 25 janvier dernier. En ne nous communiquant pas votre projet de carte scolaire dans le but, je vous cite Monsieur l'Inspecteur d'Académie, « d'instaurer un dialogue apaisé dans une transparence renforcée », nous pouvons constater que l'objectif n'aura pas été atteint. Vous souhaitez éviter « les fuites dans la presse », celle-ci s'est emparée du sujet avec d'autant plus d'enthousiasme que cette histoire avait pris une dimension politique, suite aux interventions d'un sénateur et d'un député.

A ce sujet, l'UNSA Education ne peut que condamner le fait que des élus aient pu être destinataires, avant les délégués du personnel, de votre projet de carte scolaire. Votre volonté, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'instaurer un dialogue apaisé dans une transparence renforcée se trouve malheureusement ici contredite par vos actes.

Revenons maintenant au sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Dans le second degré, les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement. La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale. En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein. C'est ainsi que les 18 postes supprimés dans notre académie sont artificiellement transformés en dotation positive de 13 postes ! Une interprétation honnête aurait acté la disparition de 18 cadres A de la fonction publique parmi les corps enseignants du 2nd degré. C'est évidemment une bien mauvaise nouvelle dans une région déjà fortement éprouvée.

A nouveau, est niée la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Enfin, la désaffection des concours mais également, phénomène nouveau la difficulté à recruter des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

L'ordre du jour nous amène à examiner la DGH des collèges de la Somme. Dans notre département, est annoncée une très légère progression des effectifs, avec 32 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2021. Dans ces circonstances, nous ne pouvons qu'approuver l'augmentation des Heures Postes (+ 170 sans compter les derniers ajustements).

Le volume d'HSA est lui à la baisse de 38 heures, il faut y voir un petit pas dans le bon sens, peut-être la prise de conscience du nombre trop important d'Heures supplémentaires au détriment des Heures postes dans les établissements ?

Néanmoins, 14 collèges ont reçu une DHG en nette baisse, et ferment encore une division. Concrètement, dans ces établissements, ce sont les moyens humains qui vont être fractionnés, pressurés, émiettés sur des compléments de services. Concrètement toujours, ce sont les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir car, pour des classes différentes, un même enseignant ne peut faire ses heures que les unes après les autres quand deux enseignants peuvent les faire en même temps. Ce ne sont donc pas les besoins des élèves qui prévaudront pour construire les emplois du temps mais les contraintes humaines alors qu'aucune mesure n'est prévue non plus pour renforcer l'encadrement éducatif.

Ainsi, si nous saluons les créations de 4 ULIS, d'1 UPE2A au collège Guy Mareschal, et d'une section internationale dans les collèges de la cité éducative d'Amiens Nord, nous ne pouvons que déplorer le fait que les moyens utilisés pour cela doivent être pris ailleurs, faute de dotation ministérielle suffisante.

Laurence PLOUVIEZ, Maxime PARUCH,
David REBIERE, Fabien CAHARD.